



LOU JOURNAOU

Repas du 14 juillet

Comme chaque année, le conseil municipal invite toute la population de la commune au traditionnel repas républicain du 14 juillet.

Rendez-vous à la salle des fêtes à 12 heures 30

Quelques rappels !

- Ce repas est gratuit pour les habitants de la commune (en résidence principale ou secondaire). Mais des parents ou amis peuvent y participer aux conditions ci-après : Participation individuelle de 15 € (repas gratuit pour les enfants de moins de 10 ans) et inscriptions au secrétariat de la mairie pour le vendredi 7 au plus tard ;
- Paiement par chèque au trésor public, uniquement.

▪ Menu prévu

- Apéritif (sangria) et ses amuse-bouche,
- Melon et terrine
- Jambon rôti et son accompagnement de gratin
- Les deux fromages,
- Tarte aux pommes et cornet de glace (enfants),
- Café, pousse-café.



Important : Ne pas oublier d'apporter ses couverts : assiette, verre, fourchette, couteau et aussi la petite cuillère pour le café.

Remarque : Cette fête est un moyen d'intégration, l'occasion de se faire connaître et de rencontrer les habitants de la commune. Le 14 juillet national devient alors le moment privilégié où tous les habitants peuvent se rencontrer, échanger et dialoguer.

Fermeture du secrétariat de la mairie

Le secrétariat de la mairie sera fermé du jeudi 27 juillet jusqu'au mardi 15 août.

En cas de besoin, s'adresser à Olivier DOUENCE (05 56 25 49 89), Laurent CERQUEIRA (05 56 25 12 13) ou André L'AZOU (05 56 25 48 05).

Attention : Fermeture aussi le 7 juillet

Du nouveau à la Maison des Ombelles

Enfin l'usufruit est signé !

Mardi 13 juin à 15 heures a été signé à la mairie de Pompéjac l'acte d'achat de l'usufruit de la Maison des Ombelles. Cette signature s'est faite en présence de Maître Kristel COURT, notaire à Bordeaux, mandatée à cet effet par l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine et d'Olivier DOUENCE, maire de Pompéjac.

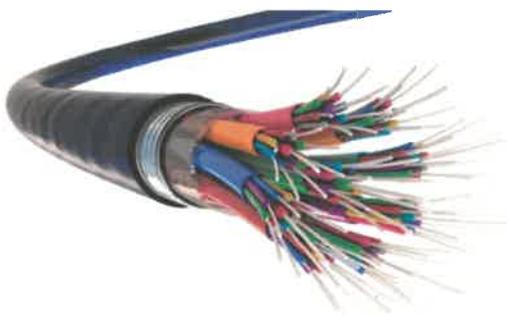
Cet acte est très important pour la commune, car il lui permet de lancer les travaux nécessaires à la transformation de la maison pour la réalisation des trois logements et parties communes prévues.

Il précise également les conditions de l'usufruit, concernant en particulier sa durée légale, les relations entre la commune et l'EPF, le montant final d'achat effectif du bien, etc.

D'ores et déjà, un entretien des espaces extérieurs a été lancé, ainsi que l'enlèvement des anciens éléments d'isolation dans les combles.



Le point sur la fibre



Pompéjac présente la particularité d'être divisée en deux en ce qui concerne le déploiement de la fibre. La carte jointe présente la situation actuelle :

Depuis Les Gillets jusqu'au bourg, le long de la départementale N°9, la fibre est entièrement installée et toutes les maisons sur le parcours sont éligibles (points en vert).

Deux zones sont en revanche en attente (points rouges) :

Au sud : des Gillets jusqu'à Cazeneuve et Poutin, ainsi que de Cazeneuve à Cau de Bret.

Au nord du bourg, depuis la mairie (elle aussi en attente !), jusqu'à Larrecq en direction de Marimbault, et vers Broy, Manieu et la Beyslesse.

Cette situation est très pénalisante pour les foyers non encore éligibles.

La fin des travaux d'installation de la fibre était à l'origine prévue en 2023. Mais la COVID est venue tout remettre en cause, repoussant l'échéance à 2024, voire 2025. Les services du Département sont bien sûr mobilisés pour faire en sorte que les échéances du nouveau calendrier soient respectées. Et bien sûr la mairie se fera l'écho de toutes les informations qui apparaîtraient concernant cette opération.

Objectif Nage

Être à l'aise dans l'eau cet été, en toute sécurité, comme un gentil dauphin !!

Objectif **NAGE** s'adresse en priorité aux enfants non-nageurs de 7 à 13 ans, ainsi qu'aux 14-17 ans sous conditions.

Si l'enfant ne sait pas nager, s'il n'est pas à l'aise dans l'eau, s'il a peur, ce dispositif saura l'aider à apprivoiser l'eau de manière ludique en toute sécurité.

Les enfants, par groupe de six maximum, sont encadrés par un éducateur sportif professionnel et suivent dix séances d'une heure, du lundi au vendredi durant 2 semaines consécutives.

Inscriptions : gironde.fr/objectif-nage

ou Tél : **06 12 59 79 45**

La séance est prévue du 24 juillet au 4 août.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à la mairie.



Le curage des fossés



Une opération de curage des fossés a été réalisée par le Centre routier du Département de la Gironde au cours de ces dernières semaines.

Elle a concerné les fossés de la route départementale 9, entre les lieux-dits Manieu et Cazeneuve.

Pour mémoire, le fossé est un élément essentiel pour la stabilité et la sécurité des routes. Il permet l'évacuation des eaux de pluie et le drainage de la chaussée, assurant de ce fait une plus grande longévité de celle-ci.

Il convient enfin de souligner que la mairie de Pompéjac a adressé plusieurs correspondances au Centre routier pour obtenir la réalisation du curage de ses fossés.

Info site de Pompéjac

Le site Internet de la commune comprend un certain nombre de rubriques, parmi lesquelles :

« Vie pratique ».

En cliquant sur celle-ci, vous pouvez accéder à :

« Urbanisme »

qui ouvre des dossiers très utiles lorsqu'on se lance dans des opérations de construction, rénovation, aménagement ou tout simplement pour obtenir des renseignements sur ce domaine particulier.

Vous avez ainsi accès au règlement d'urbanisme du PLUi, à l'ensemble des cartes de la commune qui précisent chacune les caractéristiques de votre domaine, ainsi qu'au site « géoportail ».

**Déchèterie de Préchac, nouveaux horaires
mardi, mercredi, jeudi et samedi : 8h-15h**

Moment d'émotion à Pompéjac



Lundi 3 juillet à midi, Olivier DOUENCE, maire de la commune de Pompéjac, et de nombreux conseillers municipaux et quelques habitants de la commune se sont rassemblés devant la mairie pour marquer leur solidarité avec les maires et élus récemment agressés. Cette manifestation faisait suite à une demande de l'association des maires de France en vue d'une mobilisation civique face à la violence qui s'est généralisée un peu partout en France.

INFOS CAP 33

Comme tous les ans désormais, la Communauté de communes du Sud Gironde, en partenariat avec le Conseil Départemental, propose des animations sportives et de loisirs dans le cadre du dispositif CAP 33.

Quand ? Du 10 juillet au 26 août.

Les lieux : Langon au Parc des vergers, à Saint-Macaire aux Remparts, à Villandraut au stade municipal, à la piscine, à la base nautique et au château.

Public concerné : les familles et individuels de plus de 15 ans (les enfants de moins de 15 ans doivent être accompagnés d'un adulte).

Objectifs : des découvertes gratuites tout au long de l'été, des séances d'approfondissement gratuites ou à de tout petits prix, des tournois sportifs en soirées.

Fonctionnement : tous les jours du lundi au samedi inclus, sauf les jours fériés.

Programme : des activités proposées par les animateurs de la CdC et les associations partenaires : tir à l'arc, canoë, vtt, équitation, speedminton (sport qui mélange badminton, squash et tennis), rugby, échecs, palets bretons, basket, beach-tennis, badminton, tennis de table, robotique, danse et percussions.

Le programme détaillé est consultable sur le site Internet de la CdC, ainsi qu'au secrétariat de la mairie.

La pensée du mois

On ne peut pas s'empêcher de vieillir,
Mais on peut s'empêcher de devenir « vieux »
Henri Matisse



Adichats

Visualiser les réseaux haut-débits

Mise à jour : 14/06/2023

Par adresse Par commune

Saisissez votre adresse

[Me localiser](#)

Légende de la carte

✓ Déploiement prévisionnel

- ✓ **1** Phase 1 : 2018 - mi 2021
- ✓ **2** Phase 2 : mi 2021 - mi 2023
- ✓ Phase 3 : mi 2023 - mars 2025

✓ Fibre optique (FttH / FttE)

- ✓ Etude terrain en cours
- ✓ Travaux déployement en cours
- ✓ Raccordement en cours de finalisation
- ✓ Disponible à la commercialisation

✓ Fibre optique dédiée (Ftto)

✓ Zone AMMI

